HPCi | hygiène, prévention et contrôle de l'infection

Pneumonie à Pneumocystis jiroveci

PS

Mise à jour
14/11/2024

Autres dénominations
Pneumocystis Jiroveci

Informations relatives à
Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR / Pédiatrie

Epidémiologie

Agent infectieux

Pneumocystis jiroveci (anciennement *carinii*)

Réservoir

Homme

Mode de transmission

Probablement par voie aérienne

Période d'incubation

Pas connue avec exactitude. Peut déjà se manifester 1 à 2 mois après le début d'une immunosuppression

Durée d'infectiosité

Inconnue

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

L'application des Précautions Standard en chambre individuelle est suffisante

Placement

Chambre individuelle si possible
Une chambre à 2 lits est envisageable si le voisin de chambre est immunocompétent (le patient ne doit en aucun cas partager la chambre avec des patients immunocompromis tels que greffe d'organe ou de moelle, onco-hématologie, neutropénie sévère, immunosupression médicamenteuse y compris stéroïdes, infection VIH avancée)

Suivi microbiologique

Maladie révélatrice du diagnostic de sida: faire un test de dépistage VIH si absence d'autres facteurs prédisposants (immunosuppression, chimiothérapie, etc.)

Durée des mesures

Levée des mesures de placement du patient en chambre individuelle à la fin du traitement de la pneumonie à *Pneumocystis*

Transport

Port d'un masque de soins pour le patient pour éviter une transmission à un autre patient immunocompromis tels que

greffe d'organe ou de moelle, onco-hématologie, neutropénie sévère, immunosupression médicamenteuse y compris stéroïdes, infection VIH avancée

- Masque de soins pour le patient
- Literie et chemise du patient propres
- Désinfection du lit
- Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
- Limiter les déplacements aux besoins essentiels

Circulation

Port d'un masque de soins pour le patient lors des déplacements dans l'hôpital pour éviter une transmission à un autre patient immunocompromis

Visiteurs

- Ne pas s’asseoir sur le lit
- Désinfection des mains en entrant et en sortant de la chambre

- Pas de visiteur immunocompromis

Autre

L'infection à *pneumocystis* peut être révélatrice du diagnostic de sida: faire un test de dépistage VIH si absence d'autres facteurs prédisposants (immunosuppression, chimiothérapie, etc.)

Mesures de protection/prévention pour le personnel

hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydro-alcoolique (PHA)

Gants

- Non indiqués en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Masque de soins

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Nettoyage et désinfection

Matériel de soins

- Dispositifs médicaux a usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
- Vaisselle : filière habituelle

Lit et literie

- Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
- Utiliser les sacs à linge usuels

Environnement

Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien

Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI

Oui

Déclaration au médecin cantonal

- Déclaration obligatoire que dans le cadre du SIDA: maladie indicatrice
- Déclaration du médecin dans un délai d'une semaine